

Bilan et compte de résultat

Certifiés conformes par le liquidateur

Actif		Au 31/01/2025		Au 31/08/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	
	Capital souscrit non appelé			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles			
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			
	Terrains			
	Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. Industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			
	Participations évaluées par équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Titres Immob. de l'activité de portefeuille			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL			
	Total de l'actif immobilisé			1 340
Actif circulant	Stocks			
	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	TOTAL			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Crédit clients			
	Clients et comptes rattachés			
	Autres créances			
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	TOTAL			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
	Instruments de trésorerie			
	Disponibilités			
	TOTAL			
	3 717			
	3 717			
	Charges constatées d'avance			
	Total de l'actif circulant	3 717		3 717
	Frais d'émission d'emprunts à étaler			
	Primes de remboursement des emprunts			
	Écarts de conversion actif			
	TOTAL DE L'ACTIF	3 717		3 717
Renvois :	(1) Dont droit au bail			
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété	Immobilisations			
	Stocks			
	Créances clients			

PFH

Passif		Au 31/01/2025	Au 31/08/2024
Capitaux propres			
Capital (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport			900
Ecarts de réévaluation			
Ecarts d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale		90	
Réserves statutaires			90
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		7 004	5 775
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		-3 377	1 229
Situation nette avant répartition			
Subvention d'investissement		3 717	7 994
Provisions réglementées			
	Total	3 717	7 994
Aut. fonds propres			
Titres participatifs			
Avances conditionnées			
	Total		
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	Total		
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Total		838
Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			838
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
	Total		2 160
Produits constatés d'avance			448
	Total		2 608
	Total des dettes et des produits constatés d'avance		3 446
Écarts de conversion passif			
	TOTAL DU PASSIF	3 717	11 441
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			3 446

四

SARL 1001 VERTUS

	France	Exportation	Du 01/09/2024 Au 31/01/2025 5 mois	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - Biens				
- Services				14 690
Chiffre d'affaires net				14 690
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				67
	Total			14 758
Charges d'exploitation (2)				
Marchandises Achats				
Variation de stocks				
Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Variation de stocks				431
Autres achats et charges externes (3)				
Impôts, taxes et versements assimilés			2 360	8 557
Salaires et traitements			195	325
Charges sociales				2 232
Dotations d'exploitation	· sur immobilisations · sur actif circulant · pour risques et charges	amortissements provisions	407	652
Autres charges				1 029
	Total			10
		Résultat d'exploitation	A	
				-2 963
Opér. commun		B		1 519
C				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (4)				
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
Autres intérêts et produits assimilés (4)				
Reprises sur provisions, transferts de charges				
Défenses positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (5)				
Défenses négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			
		Résultat financier	D	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E			
				-2 963
				1 519

TH

SARL 1001 VERTUS

		Du 01/09/2024 Au 31/01/2025	Du 01/09/2023 Au 31/08/2024
		5 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge	955	
	Total	955	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	437 932 1 370	62
	Résultat exceptionnel	F -414	-62
Participation des salariés aux résultats	G		
Impôt sur les bénéfices	H		228
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-3 377	1 229

- (1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
 incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
 incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier
 - redevances de crédit-bail immobilier
- (4) Dont produits concernant les entités liées
- (5) Dont intérêts concernant les entités liées

111 -

1001 VERTUS
Société à responsabilité limitée en cours de liquidation
au capital de 900 euros
Siège social : 7 rue de Ramillies 59161 ESWARS
840 638 522 – RCS DOUAI

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 03 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq
Le trois mars
A 18h00,

Les associés de la société 1001 VERTUS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 900 euros, divisé en 900 parts, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège social, sur convocation amiable de la gérance.

Sont présents

Monsieur Francis HAMARD, possédant 300 parts
Monsieur Miguel HAMARD, possédant 300 parts
Monsieur Matthieu HAMARD, possédant 300 parts
Seuls associés de la société.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que l'assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Miguel HAMARD, liquidateur.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation,
- Approbation des résolutions portant attribution aux associés,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,
- le compte définitif de liquidation,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

FH AH MH

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport du liquidateur.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte, approuve les opérations relatées dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de répartir le solde positif de liquidation s'élevant à 3.717 euros, par l'attribution d'une somme nette de 4,13 euros à chaque part sociale.

En conséquence, l'assemblée générale donne tous pouvoirs au Liquidateur pour procéder à cette répartition entre les associés.

Il est rappelé que le boni de liquidation est imposé entre les mains des associés comme un revenu distribué. Pour les associés personnes physiques, le boni de liquidation est soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 % ou, sur option globale du contribuable, au barème progressif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les opérations de liquidation de la Société sont terminées, donne quitus entier et sans réserve au liquidateur, et lui accorde décharge de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence des décisions qui précèdent, prononce la clôture de la liquidation de la Société à compter rétroactivement du 31 janvier 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

FH MH MH

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente Assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

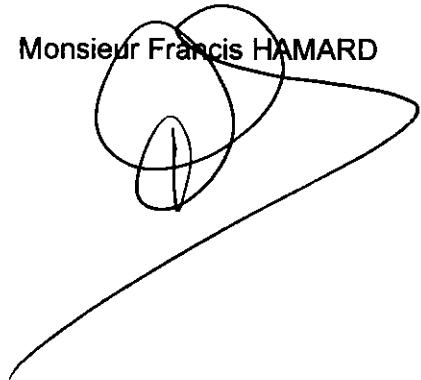
L'Assemblée Générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

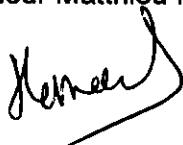
Monsieur Francis HAMARD



Monsieur Miguel HAMARD



Monsieur Matthieu HAMARD



FH MH MH